Dijon : pigeonné sur le Net

01/07/2011 à 20h18

Un homme comparaissait, hier, pour avoir voulu aider un jeune homme originaire du Cameroun à rejoindre la France avec un faux passeport.

Ce Côte-d'Orien, X, s'est, en fait, complètement fait pigeonner par un réseau. Il avait, courant 2005, fait la connaissance d'un jeune homme avec lequel il avait échangé de nombreux mails. Touché par la « détresse » de son nouvel ami, il avait accepté dans un premier temps de lui envoyer de l'argent, 1 500 €. Le jeune homme était soit disant en danger de mort, victime d'un oncle violent. Un deuxième personnage était alors entré en scène : un ami du jeune vivant à Paris. Il avait pris contact avec le Côte-d'Orien. Il lui avait proposé d'aider le jeune homme à venir en France et lui avait redemandé 1 500 €.

Il avait ensuite proposé de faire faire un faux passeport pour que le jeune camerounais échappe à son enfer. 3 000 € avaient été demandés et pays pour obtenir le faux document. X, avait alors contracté un crédit pour financer le document.

Illégalité

Le président au prévenu : « Vous saviez que tout cela était illégal ? ». « Oui, mais je voulais aider ce jeune (…). » « Quel est votre sentiment », a poursuivi le magistrat. « Je suis un pigeon. » « Un pigeon pas voyageur puisque votre protégé n'est jamais venu. Il n'existait d'ailleurs peut-être pas », a rétorqué le procureur. Le tribunal a cependant fait preuve de clémence. il a déclaré le prévenu coupable mais l'a dispensé de peine

Le Bien Public